

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 827 accordant une permission de quinze jours à Mme Filippi (Dora).

n° 827

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 août 1948

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1948

Date du numéro  
31 août 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 relatif i l'organisation et au recrutement du personnel auxiliaire européen de la Côte fran çaise des Somalis

**Vu**la demande en date du 24 juillet 1948 de Mle Filippi (Dora), auxiliaire, 3e catégorie, en service au bureau des affaires économi ques

**Vu**l'avis favorable du chef du service des affaires économiques.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Une permission d'absence de uinze jours, pour en jouir en Ethiopie, st accordée à M. Filippi (Dora) auxiliaire 3e catégorie en service au bureau les affaires économiques. Art. 2.— La présente décision qui aura effet pour compter du 16 août 1948, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**